

Le prix unique du livre se négocie chez Milquet

Édition Des experts avancent, tant bien que mal, sur un (futur) projet de décret.

C'est l'un des monstres du Loch Ness de notre politique culturelle: l'harmonisation du prix du livre entre la Belgique (francophone, surtout) et la France. Sans entrer dans les arcanes d'un dossier aussi complexe que sensible (nous y reviendrons prochainement), plus d'un livre sur deux en langue française vendu en Fédération Wallonie-Bruxelles l'est à un prix majoré – entre 10 et 17% – par rapport au prix affiché chez nos voisins français. C'est ce qu'on appelle, dans le jargon, la "tablette" ou "mark-up".

A cet enjeu, qui mobilise les libraires indépendants et les auteurs depuis de nombreuses années, s'ajoute aussi la question du "prix unique du livre" tel

qu'il existe en France depuis 1981.

Si on est encore loin d'avoir trouvé une solution à ce double dossier, les choses semblent malgré tout bouger sous l'égide de la ministre de la Culture, Joëlle Milquet (CDH). Un groupe de travail a été chargé de consulter l'ensemble du secteur du livre (auteurs, éditeurs, distributeurs, etc.). Le cabinet Milquet a en outre veillé à y voir clair dans les niveaux de pouvoir compétents. Des contacts ont aussi été noués avec son homologue flamand, Sven Gatz.

En principe, une réunion élargie au Conseil du livre devait se tenir, ce jeudi, en présence de M^{me} Milquet. Elle a toutefois été reportée au dernier moment pour des questions d'agenda. Mais l'ambition, nous assure-t-on à plusieurs sources, est bien d'aboutir au dépôt d'un projet de décret embrassant à la fois les questions de l'harmonisation et de la régulation du prix du livre.

P.-F.L.